

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18199 - 71ÈME ANNÉE

Débat sur la taxation des farines de blé importées

Octroi de mer : division du monde économique mais le consommateur paie toujours

Le débat autour de l'augmentation du taux d'octroi de mer des farines de blé importé montre une division dans le monde économique sur l'objectif de cette taxe. Néanmoins une certitude : c'est le consommateur qui paiera l'augmentation de cet impôt, car il est clair que les entreprises qui verront leur coût de production augmenter répercuteront la facture sur le dernier maillon de la chaîne.



L'octroi de mer touche les Réunionnais, sans distinction de revenu. (photo Toniox)

L'Union européenne a pris une décision révélatrice : prolonger de seulement 5 ans la dérogation qui permet l'existence de l'octroi de mer. La dérogation

avait habituellement une durée de 10 ans renouvelable, et pas 5 ans. Lors de la dernière séance plénière du Conseil régional du 30 juin dernier, Elie Hoarau avait alerté sur

la nécessité de tirer les enseignements de cette décision. L'octroi de mer apparaît donc plus vulnérable que jamais. Rappelons que tout comme la TVA, cette vieille taxe repose sur un impôt particulièrement injuste, car il ne dépend pas du revenu. Elle fait partie de la fiscalité indirecte, qui contribue majoritairement aux recettes fiscales à La Réunion. Les défenseurs de l'octroi de mer disent que cette taxe agit comme une barrière protectrice. C'est sa différence avec la TVA qui frappe de manière uniforme tous les produits d'où qu'ils viennent. Pour l'octroi de mer, le Conseil régional peut en effet décider de taxer différemment le même produit, selon qu'il soit importé ou produit à La Réunion. Le différentiel est limité, et cette année, il a connu une diminution pour les rhums, ce qui donna lieu à une décision fort surprenante pour toutes les personnes qui pensent que la santé publique doit être privilégiée sur des intérêts particuliers à court terme (voir par ailleurs).

Hausse discrète d'un impôt en année électorale

Cette différence de taux existe pour de nombreux produits. Les piments importés supportent 18 % d'octroi de mer, le sucre, la volaille, l'eau et les légumes sont taxés à 6,5 %

quand les mêmes marchandises fabriquées à La Réunion sont exonérées d'octroi de mer.

Cette protection n'est pas garantie pour tous. Ainsi, une personne qui fait venir des pains frais ou congelés contenant déjà du sucre ne paiera pas d'octroi de mer sur ce produit. Le lait importé, ainsi que les viandes de bœuf, de porc ou de mouton sont également exonérées d'octroi de mer. Et cette liste n'est pas exhaustive.

C'était aussi le cas de la farine de blé importée, exemptée d'octroi de mer en 2014. Cette année, la Région a décidé de taxer à 6,5 % cette marchandise quand elle est produite en dehors de La Réunion. Cette décision suscite l'opposition de boulangers qui consomment des farines importées. D'un autre côté, elle donne satisfaction à la seule entreprise réunionnaise qui produit de la farine. Sa production bénéficie d'une protection supplémentaire. Elle apporte aussi des crédits supplémentaires à la Région, au Conseil départemental et aux communes. En pleine année électorale, cette hausse discrète d'une taxe n'est rien d'autre que l'augmentation d'un impôt.

Problème de solidarité dans une couche sociale

Le débat sur la taxe sur les farines montre que le monde économique se divise sur la question de l'octroi de mer. Car s'il n'y avait pas cet impôt, la farine de La Réunion ou d'ailleurs serait taxée au même taux. La différence de prix ne s'expliquerait alors que par celle du coût de production et de la rémunération des intermédiaires.

Le débat autour de la taxation des farines de blé rappelle qu'il existe une coupure entre deux mondes économiques, avec d'un côté ceux qui estiment que l'octroi de mer protège leur outil de travail et les profits, et de l'autre ceux qui jugent que cette taxe augmente leur coût de production. Les acteurs économiques ne sont donc pas unanimes pour le maintien de l'octroi de mer en tant que taxe permettant de protéger les productions réunionnaises.

Cela montre aussi qu'il existe un problème de solidarité à l'intérieur du monde économique.

Nul doute que voyant cela, ceux qui à Paris ou à Bruxelles cherchent à en finir avec l'octroi de mer trouveront de nouveaux arguments.

Une réforme nécessaire

Voilà aussi de quoi raviver les craintes de l'ensemble des organisations qui avait écrit au président de la République, pour lui

demander de se battre auprès de l'Union européenne pour le maintien du milliard d'euros d'aides publiques bénéficiant aux entreprises de La Réunion.

Ce débat ne doit pas faire oublier l'essentiel. La hausse du taux de l'octroi de mer sur les farines importées n'aura pas d'impact sur les entreprises, car elle sera répercutée sur le prix payé par les consommateurs. C'est aussi le consommateur qui paie le prix de la protection des industries par l'octroi de mer.

Sous la direction de Paul Vergès, la Région Réunion avait amorcé une réforme de l'octroi de mer, en l'orientant vers une fiscalité verte prenant en considération le principe du pollueur-payeur. Il est dommage que cette orientation n'ait pas été poursuivie. Il suffit de constater que le charbon, énergie ô combien polluante, ainsi que le fuel des centrales thermiques ne soient taxés qu'à 6,5 % et les houilles exemptées d'octroi de mer. Montrer la volonté de transformer une taxe sur la consommation, ne tenant pas compte des revenus, en une taxe environnementale, cela aurait sans doute permis d'obtenir avec l'Union européenne un accord sur une durée plus longue que 5 ans.

M.M.

Étrange prise de position d'une députée classée «à gauche»

COGEDAL et SIB : pas le même combat ?

Entre la SIB et la COGEDAL, Huguette Bello a une attitude diamétralement opposée. La députée ne peut ignorer que les travailleurs de ces deux entreprises sont face à la même menace : la délocalisation. Elle a déjà eu lieu pour la SIB.

L'année dernière, Colgate-Palmolive avait pris la scandaleuse décision de mettre à la porte les salariés de la Société industrielle de Bourbon, la SIB. Pour justifier cela, Colgate-Palmolive avait dit que cela revient moins cher de produire en France, de payer le transport et les intermédiaires pour vendre à La Réunion plutôt que de produire à La Réunion pour vendre à La Réunion.

Autrement dit, les importations étaient moins chères. Face à ce scandale, le PCR et les

syndicats se sont mobilisés. Huguette Bello, députée de la circonscription, avait été mise en avant par les médias. Elle était intervenue à l'Assemblée nationale pour demander l'intervention du gouvernement et était très dure contre la multinationale qui licenciait des Réunionnais.

Hier, la même députée a pris fait et cause pour des entreprises qui veulent payer moins cher la farine importée, alors que ce produit est fabriqué à La Réunion par la COGEDAL. La maison mère de la COGE-

DAL n'est pas plus philanthrope que Colgate-Palmolive. Si elle estime que cela coûte moins cher de fabriquer ailleurs pour vendre à La Réunion plutôt que de produire dans notre pays, elle agira comme Colgate-Palmolive. COGEDAL et SIB ne sont-elles pas le même combat ? Pourquoi alors soutenir les travailleurs de la SIB et pas ceux de la COGEDAL ?

Cette confusion dans l'action ne manquera pas d'inquiéter les travailleurs et ceux qui luttent pour l'emploi des Réunionnais.

Edito

Qui doit défendre les intérêts des Réunionnais ?

La question mérite d'être posée et elle nous renvoie au rôle irremplaçable du PCR que nous avons déjà abordé dans cet espace éditorial.

L'actualité nous apprend que le drapeau de Cuba flotte à nouveau aux États Unis. Chronologiquement, l'information se situe après la visite du secrétaire général du Parti Communiste Vietnamiens, à Washington, puis la signature d'un accord nucléaire avec l'Iran. Ces informations sont reprises en boucle dans le monde entier. Y compris à La Réunion, sans commentaires. Pourquoi ? Les Réunionnais sont-ils condamnés à rester des éléments passifs, transformés en consommateurs d'un marché de consommation finale de produits médiatiques importés ?

Ces 3 événements ont été qualifiés « d'historiques », souvent par les protagonistes eux-mêmes. Par exemple, Obama a été le premier à réagir après l'accord nucléaire de l'Iran en le caractérisant d'historique. Pourquoi ce qui est historique ne soulève-t-il pas les passions de nos élus (masculin et féminin pluriels) ainsi que leurs organisations respectives si promptes à servir d'alibi aux « informations locales » ? Sont-ils pris à leurs propres petits-jeux, si "localisés", au point que leurs horizons en soient affectés, enclavés, voire entravés par l'accélération de l'Histoire ?

Des dizaines d'années de manipulations médiatiques de l'opinion sont en train de s'effondrer. Ces produits médiatiques ont été érigés comme autant de « murs de Berlin » pour soi-disant protéger des consciences. Ils étaient si bien préparés et savamment orchestrés que les protégés du protectorat sont totalement perdus quand tout s'ouvre à la lumière de la vérité.

La vérité, c'est que dans ce contexte global qui change vite, il n'y a que des intérêts à défendre. Les Américains sont les premiers à le savoir. Ils sont tout aussi capables de changer pour s'adapter au vent de l'histoire comme refuser une réforme de la NSA, le système le plus sophistiqué d'espionnage du monde, car ils en ont besoin.

Les adversaires du PCR ont été les plus grands vecteurs de ces mensonges. Ne croyez pas qu'ils soient devenus aphones. Ce sont des complices honteux qui cachent la tête sous le sable pour refuser de voir la réalité. La France vient de désigner quelqu'un pour défendre ses intérêts dans la COI. Celui-ci remplacera Mme Ledoux. C'est logique.

Voilà qui nous ramène au PCR. Si nous voulons défendre les intérêts des Réunionnais, il faut une organisation politique avec un projet qui élève au stade de DIGNITE la défense absolue de La Réunion et des Réunionnais. C'est cela le rôle irremplaçable que joue le PCR depuis un demi-siècle. Les événements historiques nous montrent qu'il faut persévérer. Toute autre attitude est vouée à l'échec, comme les contorsions individuelles pour obtenir les faveurs du pouvoir en France. L'échec pour la nomination d'un Réunionnais à la COI est assez clair, non ?

Le PCR a raison quand son projet prévoit une assemblée décisionnaire pour défendre les intérêts Réunionnais.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Accord de Bruxelles

Les Grecs auront essayé

Depuis plus de cinq ans, la Grèce subit les effets de la crise économique et financière, partie des Etats-Unis. Cette crise s'est ajoutée à une économie déjà fragilisée par des problèmes structurels internes. Mais, face à l'ampleur de la situation, la solidarité européenne a été invoquée pour pouvoir sortir de la crise.

Cependant, en dépit de huit plans d'austérité, l'économie grecque ne se relève pas. D'ailleurs, le FMI, lui-même, reconnaîtra que les plans imposés n'ont pas fonctionné. La Grèce reste encore aujourd'hui, avec son 9ème plan en perspective, le laboratoire des politiques ultralibérales. Des politiques visant à tester la capacité de résistance d'un pays, à la fois sur le plan social, politique et économique.

Aujourd'hui, le gouvernement grec souhaite finaliser l'accord avec les créanciers sur le nouveau prêt au pays d'ici le 20 août, a indiqué ce mardi 21 juillet la porte-parole du gouvernement Olga Gerovassili. Une volonté d'aller vite, après les trois semaines d'angoisse, dues à la fermeture des banques et aux menaces des Allemands et dirigeants européens.

L'espoir d'un peuple, d'une Europe

Ainsi, après des années de contestation et de manifestation contre l'austérité, imposée par la troïka (FMI, BCE, UE), les Grecs disent stop et mettent au pouvoir un parti d'extrême gauche, Syriza. En dépit, d'une victoire propre (149 sièges sur 300), le parti d'Alexis Tsipras, Premier ministre, a dû se plier aux directives de ces voisins européens. C'est alors que la dette des banques grecques est devenue une dette publique, payée par l'ensemble des contribuables, non pas pour sauver leur système bancaire, mais pour sauver celles de la France et de l'Allemagne. En effet, comme l'a expliqué, Paulo Batista, élu du conseil d'administration du FMI, interviewé par la chaîne grecque Alpha Tv, cité par Marianne : « L'argent a été donné pour sauver les banques françaises et allemandes, pas la Grèce. » Malgré cette réalité, le contexte social et économique reste drastique, austère et tendu. Mais, alors apparaîtrait une nouvelle formation poli-

tique sur la scène politique grecque, puis européenne. Syriza. Créé en 2004, ce parti réunit les partis de gauche et d'extrême gauche, rassemblant 13 formations politiques, des économistes et politiciens indépendants, mais aussi des communistes pro-européens, des écologistes, des socialistes et des eurosceptiques. En 2009, apparaît Alexis Tsipras, charismatique homme politique qui porte la voix de la Gauche dans toute l'Union, devient président de cette coalition en 2009. Il fonde le parti Syriza, en 2013.

Ce parti anti austérité fait alors peur à la troïka, pour ses positions nettes sur le remboursement de la dette, considéré "illégitime". D'ailleurs, avant les élections de janvier 2015, Panos Skourletis, porte-parole de Syriza, expliquait sur Euronews que « l'Europe ne devrait pas avoir peur de partis comme Syriza, si elle doit avoir peur de quelque chose, c'est d'elle-même. Je me réfère aux politiques stratégiques dominantes d'extrême austérité, qui ont été imposées principalement par la principale puissance : l'Allemagne ».

De son côté, Alexis Charitsis, membre du secrétariat de Syriza, expliquait au magazine Regards que « le programme de la Troïka et du gouvernement grec ont été un échec budgétaire total avec des conséquences sociales dévastatrices. Eux-mêmes ont dû l'admettre dans les évaluations périodiques qu'ils ont effectuées ».

Le parti avait alors le souhait d'annuler le mémorandum imposé par la troïka, visant à faire des économies et réformes pour obtenir un plan d'aide. Le parti radical de gauche assurait une renégociation de la dette et l'instauration de nouvelles négociations pour un moratoire sur le remboursement de la dette.

Plusieurs propositions étaient évoquées : un audit de la dette, renégocier les prêts contractés et indexer les taux d'intérêts de la dette sur le taux de croissance, nationaliser les banques, créer un mécanisme de contrôle des dépenses publiques,

geler les réductions des dépenses sociales et mettre fin aux mesures prises à l'encontre des intérêts des travailleurs.

D'autres propositions, sur la fiscalité et la relance de la production sont mises en avant, comme la réduction de la TVA pour les produits de première nécessité, annulation des taxes spéciales, particulièrement pour les personnes sans emploi et les retraités, l'établissement d'une liste des Grecs plaçant leur argent à l'étranger pour les taxer, mais aussi exploiter les ressources naturelles et minières, réduire la TVA sur les activités touristiques, soutenir la production agricole par des prêts à taux faibles et enfin, lutter contre la corruption dans le secteur public et entre les médias et l'Etat.

En dépit d'un programme politique, clair et efficace. La situation ne parvient pas à s'inverser.

Un accord difficile à encaisser

Les semaines de tension entre le gouvernement grec et les représentants européens n'auront pas servi à faire peser la balance dans le camp grec. Vendredi 10 juillet, les 28 pays de l'Union européenne ont accordé un financement d'urgence de 7 milliards d'euros à la Grèce, sous la forme d'un prêt, afin de rembourser une échéance de 4,2 milliards d'euros, lundi 13 à la Banque centrale européenne.

Ce prêt durera trois mois, afin que la Grèce puisse faire face à ses besoins de financement pendant les négociations qui vont s'ouvrir sur un 3e plan d'aide internationale. Le montant de ce plan se situe entre 82 à 86 milliards d'euros sur trois ans, via le fonds de secours de la zone euro, le Mécanisme européen de stabilité (MES).

Pour assurer ce prêt financier, les 28 pays ont fait appel au fonds communautaire, le FESM, relevant de la



Manifestation des Grecs contre l'austérité.

responsabilité de l'ensemble des Etats membres de l'UE, et pas seulement des pays de la zone euro.

En contrepartie, la Grèce a augmenté la TVA sur toute une série de biens et de services. Pour les denrées périssables, la restauration, les courses de taxi, les préservatifs ou encore les enterrements, la TVA a augmenté de 10 points, passant de 13 % à 23 %. À cela s'ajoute une hausse des cotisations sociales, depuis hier.

Le pays doit se doter d'un code de procédure civile, afin de simplifier et accélérer le fonctionnement de la justice, et d'en réduire les coûts. Ensuite, l'application de la directive européenne de 2013, adoptée lors de la crise à Chypre. Il s'agit de renflouer les banques en difficulté ("BRRD"), via l'intervention des autorités nationales.

Petit bémol, la porte-parole, Olga Gerovassili, a expliqué qu'un accord avait été conclu avec les institutions pour reporter à plus tard la mesure concernant la suppression graduelle des pré-retraites, qui aurait dû être adoptée mercredi 15 juillet.

Pour l'économiste de chez Barclays, François Cabau, cité par Le Figaro, les mesures prévues par l'accord grec coûteront plus cher à l'économie. D'autant plus que la consommation des ménages « était déjà faible avant le plan ». Ce dernier a expliqué que « les mesures du plan (principalement les hausses de TVA et les diminutions de certaines pensions de retraite) ne peuvent qu'aggraver les choses ». D'autant que « la chute de la croissance, entamée fin 2014, devrait donc s'accélérer », a expliqué l'économiste, qui a parié sur un recul de l'activité de 6 % à 8 % en rythme annuel.

De son côté, Alexis Tsipras, avait déclaré avant le vote du Parlement, validant l'accord signé avec Bruxelles : « J'assume mes responsabilités pour toute erreur que

j'ai pu commettre, j'assume la responsabilité pour un texte auquel je ne crois pas, mais je le signe pour éviter tout désastre au pays ».

Ce dernier a expliqué que « le message envoyé c'est que la démocratie ne compte pas pour des pays endettés. Il est évident que les conservateurs européens sont mal à l'aise avec un gouvernement – comme le nôtre – qui est différent. » Conscient d'avoir cédé, il a indiqué : « Je suis sûr que certains auraient été contents si ce gouvernement était une parenthèse (politique, Ndlr). C'est une grande responsabilité de ne pas plier », ajoutant que « la position des Européens était dure et vindicative ».

Alexis Tsipras a également dénoncé la position du ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble qui était en faveur « d'un plan B » pour la Grèce, c'est-à-dire la sortie du pays de l'euro. Une attaque justifiée et relevée par de nombreux politiques et économistes.

Un ex-ministre grec devenu icône de la lutte

Ainsi, malgré les tentatives de Yanis Varoufakis, ministre emblématique des Finances, d'éviter de nouvelles réformes drastiques, le Premier ministre, Alexis Tsipras a dû céder aux pressions et surtout aux menaces d'un Grexit, qui pourrait se traduire par une expulsion de la zone euro, décidée par les Allemands.

Les nombreux appels à la "résistance" lancés en mai 2014 auront été vains. Tout comme, la volonté farouche de défier jusqu'au bout la troïka. Syriza a courbé l'échine face à des dirigeants européens intransigeants. À peine débarqué de son poste, l'ancien ministre des finances, Yanis Varoufakis reconnaît

ses erreurs et explique les dessous des négociations au sein de l'Euro-groupe : omniprésence des Allemands, manque de démocratie, ignorance des ministres de l'Économie.

Des déboires qui montrent bien que ce sont les politiques qui mènent les politiques économiques, sans connaissance du sujet. L'économiste explique alors que dans les discussions avec les partenaires européens, « il y avait un refus pur et simple de livrer des arguments économiques. (...) Vous mettez en avant un argument que vous avez vraiment travaillé — pour vous assurer qu'il est logique et cohérent — et vous êtes juste face à des regards vides » (Marianne).

Fait le plus marquant pour ce dernier, le rôle central de Wolfgang Schäuble, ministre des Finances allemand. Ainsi, Yanis Varoufakis explique que l'Euro-groupe « est comme un orchestre très bien réglé et [Schäuble] est le directeur. (...) Il y aura des moments où l'orchestre est désaccordé, mais il l'organise alors et le remet dans la ligne ».

Des Allemands, qui faute d'avoir des territoires insulaires, souhaitaient réduire de manière drastique les aides aux Régions Ultrapériphériques, dont La Réunion fait partie. Des Allemands qui n'ont d'ailleurs pas hésité à menacer le Fonds d'aides aux plus démunis.

L'attitude de l'Allemagne en aura choqué plus d'un. Notamment, l'ancien directeur du FMI, Dominique Strauss-Kahn qui n'a pas hésité à pointé du doigt la responsabilité des Allemands, dans la signature de l'accord conclu avec la Grèce. Ainsi, ce dernier a dénoncé le "diktat" allemand, qualifié d'"insuffisant, effrayant, néfaste, mortifère, humiliant, illégitime, inefficace, inadapté ». Les mots n'auront pas été assez dur pour protester contre la mise sous tutelle de la Grèce par l'Allemagne, via l'Union européenne. L'économie grecque ne devrait pas se relever d'aussi tôt. Car désormais, l'UE et surtout l'Allemagne se traduit par « une victoire idéologique sur un gouvernement d'extrême gauche, au prix d'une fragmentation de l'Union ». Ces derniers ont préféré, selon DSK, « humilier un peuple parce qu'il est incapable de se réformer (...) » plutôt que de préparer un accord consensuel.

@celinetabou

VIH : premier cas de rémission prolongée depuis 12 ans

Dans un communiqué diffusé lundi, l'ANRS annonce qu'une jeune femme née porteuse du VIH voici 18 ans est en rémission alors qu'elle ne prend plus de traitement depuis l'âge de 6 ans, soit depuis 12 ans. Voici ce communiqué avec des inter-titres de Témoignages.

Une jeune femme aujourd'hui âgée de 18 ans et demi, infectée par le VIH dès sa naissance par voie materno-fœtale (pendant la grossesse ou à l'accouchement), est en rémission virologique alors qu'elle ne prend plus de traitement antirétroviral depuis 12 ans. Suivie dans le cadre de la cohorte pédiatrique française de l'ANRS, cette jeune femme a vraisemblablement bénéficié du traitement initié peu après sa naissance, poursuivi environ 6 ans, puis stoppé. Son cas suggère qu'une rémission prolongée après un traitement précoce peut être obtenue chez un enfant infecté par le VIH depuis la naissance, comme cela a déjà été démontré chez les adultes de l'étude ANRS VISCONTI.

Ce premier cas mondial de rémission aussi prolongée chez un enfant est présenté en communication orale par le Dr Asier Saez-Cirion (laboratoire HIV, inflammation et persistance, Institut Pasteur, Paris) à l'occasion de la 8^e conférence sur la Pathogénèse du VIH, le Traitement et la Prévention organisée par l'International AIDS Society (IAS) du 19 au 22 juillet à Vancouver au Canada. Ce travail, soutenu par l'ANRS, a été mené par des équipes de l'Institut Pasteur, de l'Inserm et de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris.

Traitement dès les premiers mois de la vie

Un travail français apporte pour la première fois la démonstration qu'une rémission prolongée de l'infection par le VIH peut être obtenue chez un enfant infecté lors de la période périnatale après arrêt d'un traitement antirétroviral instauré au cours des premiers mois de la vie. Cette observation concerne une enfant née en 1996 suivie dans le cadre de la cohorte pédiatrique française ANRS EPF CO10. Elle a été infectée en fin de grossesse ou à l'accouchement alors que sa mère avait une charge virale (quantité de virus pré-

sents dans le sang) non contrôlée. Mise sous traitement prophylactique par zidovudine pendant six semaines, cette enfant s'est cependant révélée infectée par le VIH un mois après sa naissance. Deux mois plus tard, et suite à l'arrêt programmé du traitement prophylactique, elle présentait une charge virale très élevée, conduisant à la mise en route d'un traitement associant quatre antirétroviraux.

Ce traitement a été poursuivi jusqu'à ce que l'enfant ait presque six ans. Elle a alors été perdue de vue et sa famille a décidé d'interrompre la prise des antirétroviraux. Revue un an plus tard par son équipe médicale, elle avait une charge virale indétectable (< 50 copies d'ARN-VIH par ml de sang). Ses médecins ont dès lors décidé de ne pas reprendre le traitement.

Charge virale indétectable

Douze ans plus tard, devenue une jeune femme de 18 ans et demi, elle présente toujours une charge virale indétectable, avec un seuil de détection particulièrement bas (< 4 copies d'ARN VIH par ml de sang), sans avoir jamais repris d'antirétroviraux. Son nombre de lymphocytes CD4 est resté stable tout au long de ces années.

« Cette enfant ne présente aucun des facteurs génétiques connus pour être associés à un contrôle naturel de l'infection, précise le Dr Asier Saez-Cirion de l'Unité HIV, inflammation et persistance, de l'Institut Pasteur de Paris. Selon toute vraisemblance, c'est le fait d'avoir reçu très tôt après sa contamination une combinaison d'antirétroviraux qui lui permet d'être en rémission virologique depuis aussi longtemps. »

Arrêt du traitement pas recommandé

Ce cas est similaire d'un point de vue

clinique, immunologique et virologique à celui des patients adultes de l'étude ANRS EP47 VISCONTI qui, après trois ans en médiane de traitement antirétroviral initié dès la phase de primo-infection (c'est-à-dire pendant les premiers mois qui suivent la contamination), présentent un contrôle virologique et immunologique de leur infection depuis 10 ans en médiane, sans avoir repris d'antirétroviraux¹. Débutés très tôt, les antirétroviraux permettraient de limiter la constitution des « réservoirs » du virus et de préserver les défenses immunitaires.

« Avec ce premier cas très documenté de cette jeune femme, nous apportons la preuve du concept qu'une rémission à long-terme est, comme chez l'adulte, possible chez l'enfant, explique le Dr Saez-Cirion. Cependant ces cas sont encore très rares. Un cas voisin d'un nourrisson infecté par le VIH traité précocement avait été décrit aux Etats-Unis (le « Mississippi baby ») mais la rémission n'avait été que de 27 mois après l'arrêt du traitement antirétroviral. L'arrêt du traitement antirétroviral n'est donc pas recommandé, chez l'adulte comme chez l'enfant, en dehors d'essais cliniques. »

«Nouvelles perspectives de recherche»

« L'observation de cette rémission très prolongée chez une enfant née séropositive est un fait clinique majeur qui ouvre de nouvelles perspectives de recherche, indique de son côté le Pr Jean - François Delfraissy, directeur de l'ANRS. Cette rémission ne doit toutefois pas être assimilée à une guérison. Cette jeune femme reste infectée par le VIH et il est impossible de prédire l'évolution de son état de santé. Son cas constitue néanmoins un argument fort supplémentaire en faveur d'une mise sous traitement antirétroviral de tous les enfants nés de mères séropositives le plus tôt possible après la naissance. »

Un tour de l'île à vélo ce week-end pour développer ce mode de déplacement

«Ce qui marche et ce qu'il faudrait améliorer» pour se déplacer à vélo

Le Comité Réunionnais de Promotion du Vélo, présidé par Philippe de Cotte, a transmis aux médias une annonce selon laquelle du samedi 25 au lundi 27 juillet plusieurs associations organisent avec des amis cyclistes un tour de La Réunion à vélo afin de faire avancer ce mode de déplacement dans le pays. «L'objectif de ce tour est de réaliser un relevé cartographique et photographique de l'itinéraire cyclable faisant le tour de l'île et de voir le type d'aménagement mis à disposition pour la circulation des cyclistes, l'état de cet aménagement, les carrefours dangereux, ... bref ce qui marche et ce qu'il faudrait améliorer», disent les organisateurs. Voici de larges extraits de leur présentation de cet événement.

Ce projet a été monté avec Johan Ducros, Sonia Serra, créatrice du site de financement participatif www.pouss-pouss.re et de la page Alternative Travel Réunion, Nicolas Maréchal de Surfrider et les gens de Alternatiba. À l'issue de ce tour, un ami informaticien mettra le tout en ligne sur une carte interactive et participative, accessible depuis un blog à créer, et qui permettra à tous les cyclistes d'avoir les infos principales sur l'itinéraire cyclable périphérique à l'île. Chacun pourra également contribuer en transmettant photos ou infos sur le réseau cyclable. À terme, l'idée est de compléter cette carte par tous les itinéraires transversaux. Toutes les infos sont accessibles ici :

<https://www.pouss-pouss.re/fr/velophototour2015>

Pour ATR, ça peut être l'occasion de rappeler que malgré le projet d'aménagement d'une Voie Vélo Régionale, La Réunion privilégie aujourd'hui les projets de circulation routière (route en mer) et repousse les projets structurants des modes de déplacement alternatifs (train, bus et vélo) sur le long terme. Et si parmi vous certains souhaitent participer à ce tour, ils sont bien entendu les bienvenus! Vous pouvez vous joindre à nous pour une heure, une demi-journée, une étape sans problème... Dans cette présentation, Johan Ducros déclare notamment : «Ayant



La sortie de Saint-Paul vers le Sud, avec la bande cyclable aménagée par la Région avant 2010. «Ce tour de l'île est l'occasion de faire le point sur ce qui marche et ce qui manque à La Réunion pour favoriser l'utilisation du cycle au quotidien».

troqué vélo contre paire de baskets depuis quelques années, je renoue aujourd'hui avec le plaisir du vélo, non plus sportivement mais pour mes déplacements quotidiens lorsque c'est possible ! Une approche qui mérite d'être développée sur l'île, tant la liberté qu'apporte le vélo est grande! Parfois l'obstacle vient des infrastructures peu adaptées à la pratique. Ce tour de l'île est l'occasion de faire le point sur ce qui marche et ce qui manque à La Réunion pour favoriser l'utilisation du cycle au quotidien et déve-

lopper de nouveaux réflexes pour s'affranchir du tout-voiture lorsque c'est possible. Un tour de péi que l'on vous invite à partager avec nous sans exigence sportive mais pour découvrir l'île autrement !». Contact : 06 93 93 62 69.

Toutes les infos sont accessibles ici :
<https://www.pouss-pouss.re/fr/velophototour2015>

Oté

Toultan ké l'arbit la pankor siflé...

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi pans z'ot figir la di asiz in pé dsi zistoir La grèce la . Mi pans zot i doi konprann z'ot ane té inn bourik épi z'ot gabyé kosto in moun té i fé solman la gonflète. Pars, kant mèm, dégonflé konmsa apré an avoir amontr son misk ébin mi trouv lé pa for. Ti ash i koup gro boi, sa lé vré, mé défoi lo pti ash i ariv a kasé. Akoz li la fé z'afèr konmsa ? Pou kosa li la défyé, soi dizan, tout l'érop pou finalman kapitilé. Fé l'for sé inn, mé ète for, sé in n'ot zistoir. Tok ! Pran sa pou toué !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, kozman konmsa, sa i étone pa moin d'ou. Pou kosa ? Pars ou la rogard la télé ou ? Ou la vi tout in bann zournalis apré mète la grèce an akizasyon. In pé dmoun La Rényon osi dan ta, alé oir zot i koné pa, sanm pou moin, kèl koté lo péi lé déviré. Touléka, pou moin, sa i amontr lo vré vizaz d'in l'orop pla-vant dovan lo kapitalis finansyé. Sa i mont lo solidarité sé in fo solidarité, in sistèm pou ésploît bann pèp. Lo mank solidarité, lo mank dé konpasyon, sa té pa ékri dann la shart l'Erop ! Mé sa té sirman dann in zakor kashé rant bann rish é bann ti kolonté i koné pa sa. Lé pa for touléka oir so bann l'anprofitèr . Tok ! Pran sa pou ou.

Matant zélida la ré ponn ali :

Ou i anprète larzan ébin i fo rann in poin sé tou ; la pa bézoin in bak plis vinn-sink pou konprann in n'afèr konmsa. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin la robis aèl :

Tardra viendra matant, nora in poin final a tousa é, lo gagan ni koné pa ankor ki ksé. Antansion in pé, si zot lé pa pli akomodan zot lé riskab pèrd z'ot larzan artifisyèl non réèl. Toultan ké l'arbit la pankor siflé, lo match la pankor fini. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Faye-faye i tié gro bèf ! » - in kozman pou kla rout

I prétan dir in boushé dann la komine sint-sizane demoun téi apèl ali Faye-Faye pars li lété sèk konm in fouète.. mé sa téi anpèsh pa li fé son travay konm k'i fo. Donk sa té i anpèsh pa li tyé bèf, mèm bann gro bèf. Ala si zot I vé koman la lézann lé né, mé kèl sans figiré ? Zistoman sa i vé dir i fo pa ziz in moun dsi l'aparans. Agard David, lo pti, avèk Gollith, lo jéan : inn é l'ot shanpion dann z'ota armé pou kroizé épi arête la gèr. Kisa la gagné ? David pars li la nyabou lans in gale avèk son flesh dan la tèt lo jéan. Kosa sa i di azot ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouye z'ot matyèr griz ! zot va oir, si rant-rant, ni tonm pa tazantan dakor rantre nou.